

vraiment bénéficié autant que Toronto de la vague de prospérité des années 1980.

Je le dis parce que nous voyons maintenant le gouverneur de la Banque du Canada dans une position intenable. S'il réduit les taux d'intérêts, l'inflation va augmenter. Or, il a pour objectif primordial de la faire diminuer. Quoi qu'il fasse, les taux d'intérêt seront élevés. Or, les taux actuels sont insupportables pour l'économie.

Chaque fois que le ministre se trompe d'un point dans ses prédictions de taux d'intérêt, le déficit s'alourdit encore de 1,7 milliards de dollars. Les prévisions du budget de cette année ont été établies en janvier, avant la plus récente escalade des taux d'intérêt. Il n'est pas probable maintenant qu'ils baisseront de 12,2 à 9,5 p. 100 en 1991, comme il l'a prédit dans son budget.

• (1150)

Le gouvernement s'y prend forcément mal. Il doit réfléchir aux conséquences de ses actes sur les taux d'intérêt et le pays. Le Canada a peut-être besoin d'une double politique des taux d'intérêt. Il faut peut-être un taux pour Toronto, Montréal, dans le golden belt et Vancouver, et un autre pour les régions rurales, pourvu que l'argent ne quitte pas les banques de ces régions.

Je ne sais pas ce que le ministre devrait faire pour se renouveler, mais chose certaine, sa politique ne donne rien du tout en ce moment. Il lui faut étudier une foule d'autres propositions au lieu de toujours taxer sans égard aux responsabilités financières qu'il a envers les Canadiens.

Les chiffres désespérants que j'ai cités aujourd'hui ne sont pas le fait d'un gouvernement antérieur. Ce n'est pas la politique fiscale du gouvernement précédent qui resserre l'étau autour des particuliers tout en exonérant les grandes sociétés. En 1984, les impôts des sociétés représentaient 13,2 p. 100 des recettes, comparativement à 10,4 p. 100 en 1991. Dans la seule année de 1991, le gouvernement percevra 2,4 milliards de dollars de moins auprès des entreprises qu'il ne le prévoyait l'année dernière.

Quand la TPS s'appliquera en 1991, le secteur des sociétés récoltera 6 milliards sous forme de dégrèvement, même si la réduction de la taxe sur les ventes des fabricants est transmise aux consommateurs, ce qui n'est pas sûr. Comme si les sociétés avaient bien besoin de garder

cela pour elles, avec tous les cadeaux que le gouvernement leur fait.

Ce n'est pas la politique budgétaire du gouvernement précédent qui a plus que doublé la dette publique nette depuis 1984. Ce n'est pas le gouvernement précédent qui a promis de réduire le déficit de moitié avant la fin des années 80. Ce n'est pas le gouvernement précédent qui a maintenu nos taux d'intérêt cinq points au-dessus des taux américains, politique qui pousse le dollar canadien à la hausse et nuit à nos exportations. Ce n'est pas le gouvernement précédent qui était à court d'argent au point d'imaginer la plus lourde ponction fiscale de l'histoire du Canada, à savoir la TPS, la mesure fiscale la plus cynique et la plus régressive jamais conçue.

Non. C'est le gouvernement conservateur, ce premier ministre et ce ministre des Finances qui sont responsables de toutes ces douteuses réalisations. Les Canadiens attendent toujours avec impatience des députés d'en face, et non du gouvernement précédent, qu'ils prennent les choses en main. Ce sont les conservateurs qui sont au pouvoir. Pourquoi n'offrent-ils pas à la population les programmes qu'elle demande?

Quelques mots sur les pêches et les conséquences des pratiques de ce gouvernement. La semaine dernière, il a annoncé la création du programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique, mais ses coffres sont vides. Ce programme témoigne du manque de ressources du gouvernement et de son incapacité de proposer une aide véritable pour les pêcheurs.

La crise de la pêche au poisson de fond résulte de nombreux facteurs qui sont largement indépendants de la volonté des pêcheurs, des travailleurs d'usine et des localités touchées. Les Européens et les Américains ont refusé d'adopter des mesures de conservation semblables aux nôtres. Ils continuent donc de surpêcher pendant que nos pêcheurs doivent rester à terre.

Hier, à la Chambre, j'ai parlé du bateau de 45 pieds qui est allé à la pêche au merlu argenté au banc de Brown, qui est un secteur de conservation et de frai où la pêche est interdite à nos pêcheurs et des amendes se chiffrent à des millions de dollars que le gouvernement demande à la Chambre d'imposer à des Canadiens. Pendant ce temps, des étrangers pêchent dans des bancs de frai. Le pêcheur en cause n'a pas pêché du merlu argenté, ses prises étant composées à 185 p. 100 de son quota de goberge.